

Date de convocation
08 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **15 février** à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socio culturelle, sous la présidence de monsieur **Alain DESJEAN**, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 08

Étaient présents : Desjean Alain, Lavedrine Gilles, Wuthrich Nicole, Clavaud Olivier, Chaudrin Emilie, Lothelier Philippe, Vigot Adrien, Nonet Claude-Henri
Absentes excusées : Tessier Cécile, de Vaumas Marie, Marie Nicole,
Secrétaire de séance : Chaudrin Émilie

Loyer du logement communal 6 place de l'église

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le logement communal situé 6 place de l'église a été libéré le 27 octobre 2021. Des travaux d'isolation thermique et phonique ont été réalisés en décembre 2021.

Il s'agit d'un logement de type 5 d'une surface habitable de 119 m² équipé de radiateurs électriques. Il dispose d'une petite cour accessible par une porte en bois depuis la route de Raymond et d'un portail en PVC pour y accéder depuis la route de Lugny, par une allée gravillonnée traversant un grand jardin arboré. Une cave est également disponible.

Monsieur le maire propose de fixer le montant du loyer à 580 euros par mois, payable à terme échu et révisable chaque année en fonction du dernier indice de référence des loyers connu à la date anniversaire du contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant du loyer du logement de type 5 situé 6 place de l'église à la somme de 580 euros.

Réserve d'eau à incendie de 120 m³ aux Bergeries

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier en date du 10 janvier 2022 de la SCEA de La Tournelle pour l'installation d'une réserve d'eau de 120 M3 au lieu dit Les Bergeries pour la assurer la défense contre l'incendie d'un hangar de stockage agricole recouvert de panneaux photovoltaïques suite à l'obtention du permis de construire 0181732000001 le 17 juillet 2020.

Cette réserve d'eau privée pourrait aussi servir à la défense contre l'incendie des habitations au lieu dit Les Bergeries. A ce titre, la SCEA de la Tournelle représentée par Benoît et Jean-Xavier Schumacher sollicite la prise en charge totale ou partielle de l'installation d'une citerne souple réserve à incendie de 120 m³ hors sol pour une somme de cinq mille euros hors taxe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de ne pas prendre en charge cette installation à vocation agricole. La commune dispose d'un poteau d'incendie à l'entrée du bourg en face de la mairie et d'un étang à usage de réserve d'incendie route de Lugny.

Local technique pour la salle socio culturelle

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une consultation a été faite auprès d'entreprise de maçonnerie, charpente, couverture, isolation, électricité, pour la construction du local destiné à stocker les tables, chaises, estrade. Tous les devis ne sont pas arrivés. Ils seront présentés ultérieurement.

Photocopieur de la mairie

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le commercial de COPIEFAX qui a vendu le photocopieur reconditionné en service à la mairie depuis janvier 2018 a annoncé qu'un courrier sera envoyé au maire en juillet 2022 pour dénoncer le contrat de maintenance initialement signé pour 36 mois.

Après concertation, le conseil municipal décide d'attendre que ce photocopieur tombe en panne ou devienne inutilisable pour recueillir des offres de plusieurs fournisseurs pour le remplacer.

Fait et délibéré à Osmercy, le 15 février 2022

La secrétaire de Séance, Emilie CHAUDRIN

Le Maire, Alain DESJEAN